

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 fr. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 fr. 50; Petites ann., 0 fr. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance. Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

Qu'attend-on pour séquestrer les intérêts boches

de la

Société des Phosphates Tunisiens de Kalaâ-Djerda ?

Depuis quinze mois nous sommes en guerre avec un peuple de brigands qui a dépassé en horreurs tout ce que l'on avait vu jusqu'alors et tout ce que l'innagination pouvait concevoir.

Les hordes légendaires d'Attila n'étaient composées que de petits saints à côté des bandits assassins du sinistre kaiser, lâchés en liberté sur la malheureuse Belgique et sur nos départements du Nord — pas pour longtemps heureusement.

Il semblerait qu'à côté de notre vigoureuse offensive du front, menée de main de maître par nos vaillantes troupes sous la haute direction de chefs pleins d'ardeur et de foi en la victoire finale, tout le monde devrait s'employer à pourchasser les intérêts boches, les traquer sans merci, pour avoir des garanties le jour du règlement des comptes.

Il ne semble pas qu'il en soit ainsi malgré les instances répétées de M. le sénateur Gaudin de Villaine, le seul hélas ! qui, inlassable et n'ayant à ménager personne ni aucun intérêt boche, fait courageusement son devoir de bon Français en demandant du haut de la tribune du Sénat des explications sur certaines maisons douteuses notoires qui ne sont pas encore placées sous séquestre, ou tout au moins les intérêts boches de ces maisons.

Malgré toute sa bonne volonté, le sénateur de la Manche ne peut pas connaître tous ces intérêts qui se cachent, si des correspondants, animés comme lui-même du désir de servir leur pays, ne s'emploient à le documenter; aussi les patriotes doivent-ils avoir à cœur de traquer les intérêts qui ont réussi jusqu'à ce jour — chose incroyable — à passer au travers des mailles du filet jeté pour les pêcher.

Nous voulons coopérer encore une fois aujourd'hui à cette œuvre éminemment patriotique en signalant à M. le Procureur de la République les renseignements que nous tenons d'un ami sûr et que les documents corroborent, du reste :

Lorsque la maison Luigi Donegani de Livourne, résolu de traiter l'affaire douteuse des phosphates de Kalaâ-Djerda, elle passa outre aux actes extra-judiciaires lancés à la requête des dévoués indigènes du hâ-bous, pour la mettre en garde sur la fragilité du fameux contrat B..., ce qui ne manqua pas d'étonner les gens sérieux comme les Sulzbach ou les Legru, qui avaient renoncé à la traiter en raison de la précarité du contrat présenté. M. Legru perdit une cinquantaine de mille francs dont vingt-cinq mille empochés par M. B..., ex-président de la Chambre de Commerce, et M. Sulzbach en fut pour une vingtaine de mille francs de frais divers.

Si la maison Donegani s'entêtait dans la conclusion de cette affaire, c'est qu'elle n'avait rien à y perdre et tout à gagner, elle n'était qu'un simple courtier opérant pour le compte de l'Unione Concimi, production boche de la Banca Commerciale Italiana, véritable syndicat des banques allemandes, comme on sait, dont voici les administrateurs :

Winterfeldt, vice-président de la Berliner Handelsgesellschaft ;
Amstaedt, administrateur de la Dresdour Bank ;
Kaempf, président de la Bank für Handel und Industrie ;
Hugo Marcus, directeur du Wiener Bankverein ;
Schwabaeft, de la Banque Berlinoise Bleichræder ;
Von Oppenheim, de la maison Oppenheim, de Cologne ;
Schöeller, directeur de la Disconto Gesellschaft ;

Lors de la constitution de la Société anonyme des Phosphates Tunisiens de Kalaâ-Djerda, les Allemands de la Banca Commerciale auraient voulu qu'elle fut italienne pour la soustraire au contrôle français et la conduire suivant la méthode prussienne, les efforts de la maison Donegani, tentés à cet effet, furent vains, grâce, croyons-nous, à la fermeté de l'honorable Directeur général des Finances.

Si les Allemands de la Société des Phosphates Tunisiens étaient battus, de ce côté, comme leurs troupes le seront par les forces coalisées des Alliés, ils n'en conserveraient pas moins la haute main sur l'affaire par les hommes qu'ils avaient dans le conseil d'administration et dont l'un, M. Tœplitz, de Milan, était leur représentant direct.

Ce sont donc ces intérêts allemands que nous demandons à M. le Procureur de la République de séquestrer.

Peut-être que les boches ont pris toutes leurs précautions pendant les mois de neutralité de l'Italie, mais il nous semble bien impossible qu'on ne puisse arriver à les découvrir.

En tout cas, à défaut d'autres, M. Tœplitz, lui, est toujours administrateur et comme tel obligé d'avoir des titres déposés en couverture de sa fonction.

Il faudra rechercher par les versements des dividendes où se trouvent les autres titres et s'ils ne seront pas de bonne prise, ce sera peut-être un peu difficile. Voici, en tout cas, où l'on pourra s'adresser :

En France :
A la Société Générale,
Au Crédit Lyonnais,
Au Crédit Foncier d'Algérie-Tunisie,
A la Banque Commerciale et Industrielle, rue de Clichy, à Paris,
A la Compagnie des Mines d'or et de l'Afrique du Sud, 20, rue Taitbout, à Paris ;

En Tunisie :
A la Banque de l'Algérie,
A la Société Générale ;
Aux Greffes de notre Tribunal de Commerce ou à la Justice de Paix du canton nord de Tunis.

En Italie, la Banca Commerciale était seule chargée — et pour cause — du paiement des coupons et celle-là, première intéressée, ne dira rien, et pour cause encore :

Lors de l'entrée de l'Italie dans la guerre aux côtés des alliés, tout le personnel d'espions de la Banca Commerciale, qui était allemand, a fui prestement vers l'Allemagne en ayant soin d'emporter les archives, les valeurs et l'encaisse !

JEAN-SANS-PEUR.

✚ Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 15^{fr.}
10 c. français, 5 c. pour les boches

Billet de la Semaine

NOTRE DIPLOMATIE

Quand on relit les journaux de 1912-1913 et des premiers mois de 1914, on ne peut s'empêcher d'être étonné du défaut de clairvoyance qu'ont montré dans l'exercice de leurs fonctions la plupart de nos ministres des Affaires étrangères qui se sont succédé au Quai d'Orsay.

Comment tous ces hommes qui n'étaient pas les premiers venus et devaient être renseignés par leurs agents, se sont-ils laissés jouer, pour ne pas dire roulés, par la diplomatie allemande ?

Comment ces ministres laissaient-ils les ennemis d'aujourd'hui, Autriche-Hongrie, Turquie et même Bulgarie taper notre bas de laine, en vue de l'amélioration de leur outillage national, alors qu'en réalité l'argent que nous donnions stupidement était destiné à forger des armes contre nous.

Nous nous rappelons encore la protestation que fit entendre un député de nos amis sur l'affectation de l'emprunt turc et la réponse de M. Pichon assurant la Chambre que le « Gouvernement prendrait toutes les dispositions utiles pour que l'emprunt ne serve pas aux turcs à recommencer une guerre des Balkans ! ».

Hélas ! la surveillance a été si efficace que les quatre cent millions ont servi à acheter le Goeben et autres Breslau ainsi que les canons et l'armement, non pas contre les Balkaniques, mais que les Alliés trouvent en face d'eux aux Dardanelles.

Évidemment M. Pichon ne pouvait pas s'occuper de la liquidation de la N'goko-Sangha et de la surveillance de l'emploi des fonds de l'emprunt turc ou du Crédit foncier de Buda-Pesth.

Les forces humaines ont des limites.

LE SEMAINIER.

NOS ÉCHOS

L'heure de Berlin en Tunisie
A quand l'abandon de l'heure de Berlin et le retour à celle de Paris ?

Une lettre à la Ligue Anti-Allemande
Tunis, 30 octobre 1915.

Monsieur Pelletier,
président de la Ligue anti-austro-turco-bulgaro-boche,
à Radès.

« Monsieur,
« Je me permets de vous demander de vouloir bien, la première fois que vous descendrez à Tunis, jeter un coup d'œil dans les vitrines de la maison S & B, rue Es-Sadikia.

« Je suis certain que votre cœur de patriote sera scandalisé par la vue des produits boches après quinze mois de guerre avec une nation de barbares, de pillards et d'assassins de femmes, de vieillards et d'enfants.

« N'y aurait-il pas moyen de faire cesser ce scandale par l'intervention du Gouvernement si cette maison s'obstinait à ce criminel étalage ?

« Veuillez agréer, etc.
Émile Lacroix. »

Changement de garnison
M. le capitaine de gendarmerie Biche-Latour, qui avait repris du service à la mobilisation, avait été envoyé à Auch.

Par décision ministérielle récente, il a été appelé à la résidence de Cannes (Alpes-Maritimes), très importante par suite de sa proximité de la frontière italienne et de ses touristes.

Le Souvenir Français

Le jour des Morts, M. le Résident général, accompagné de ses maisons civiles et militaires, est allé déposer une couronne sur le monument du Souvenir Français.

Il a été salué respectueusement par toute la foule.

Succès universitaires

M. Jean Lavau, fils du négociant, membre de la Chambre de Commerce de Tunis, vient de passer avec succès ses examens de baccalauréat (sciences et langues vivantes), devant la Faculté de Lyon.

M. Aziz Djellouli, fils de notre ami le Premier Ministre de S. le Bey, vient de subir avec succès ses examens de première partie du baccalauréat. Il a été l'objet d'une manifestation de sympathie de la part des nombreux étudiants tunisiens présents à l'Université d'Alger.

Nous leur adressons nos vifs compliments, ainsi qu'à MM. Lasram, Adhari frères et Cohen-Hadria, qui ont été également reçus, et fort brillamment.

Interdiction d'exportation des dattes

On se rappelle la rafle qui s'est produite l'an dernier sur les dattes, qui prenaient le chemin de l'Italie, où des Allemands, comme par hasard, s'en rendaient acquéreurs pour les réexpédier ensuite en Germanie.

Le Gouvernement n'a pas voulu que ce petit trafic puisse se continuer par l'intermédiaire d'un pays neutre cette fois et il a justement pris un arrêté qui prohibe l'exportation, non seulement des dattes, mais de tous les fruits à noyaux.

On ne peut que l'en féliciter.

Et l'affaire des faux Maltais que devient-elle ?

Est-ce que le fabricant de faux états-civils et ses complices vont rester éternellement dans le statu quo sans encourir le juste châtiment qu'ils n'auront pas volé ?

Il faut réellement être les derniers des crétiens pour avoir imaginé de se travestir en... juifs maltais !

Qui aurait jamais pu supposer que des israélites tunisiens lettrés seraient assez stupides d'avoir recours à des faux aussi manifestement visibles pour se soustraire à la juridiction indigène ?

Ce n'est pas une raison parce que nous sommes en guerre pour que la justice ne suive pas son cours et que les coupables échappent éternellement à son action.

Prise d'armes

Une prise d'armes a eu lieu la semaine dernière pour la remise des croix de la Légion d'honneur à quelques braves, MM. les capitaines Coulet, du 4^e chasseurs d'Afrique, et Sénégas, du 126^e territorial d'infanterie, et MM. les lieutenants Dubourdieu, du 4^e zouaves, et Raichlen, du 7^e groupe d'artillerie, qui est décoré de la croix de guerre avec trois palmes et non deux comme nous l'avions annoncé par erreur.

Nous leur adressons nos plus sincères félicitations.

Le docteur La Thune

La guerre est la guerre, mais la politique n'en doit pas souffrir...

Tel est sans doute l'avis du docteur M... qui, en temps de paix, est médecin et politicien dans une grande ville d'Algérie. Attaché à une ambulance, de Tarcy-le-Val il remplit, hâtons-nous de le déclarer, tous les devoirs de sa charge avec zèle et dévouement.

Mais il a une prédilection marquée pour les blessés susceptibles de devenir des électeurs futurs et chaque fois que dans son service il rencontre un soldat du 3^e zouaves, caserné à Constantine, il accompagne ses soins d'un petit billet de cinq francs. Cela lui a valu parmi ses futurs électeurs le joli surnom de D^r La Thune.

Souhaitons-lui bonne chance. Au fond, cette réclame électorale a du moins le mérite d'apporter un peu de bien-être à de braves poilus...

Pour la Patrie !

Nous apprenons avec un bien vif regret la mort de M. Maurice Poulet, fils de M. Henri Poulet, le très distingué chef de division de la Compagnie P.-L.-M.

M. Maurice Poulet est tombé glorieusement pour la France le 25 septembre dernier.

A son père, à sa famille très éprouvée vont nos condoléances émues, car le défunt avait toutes les qualités du cœur et de l'esprit.

Trafic avec l'ennemi

Un Suisse-allemand de Tunis s'est livré à des trafics avec l'ennemi, en l'espèce des opérations sur des titres allemands, et l'on s'est demandé si le fait tombait sous le coup de la loi du mois d'avril dernier.

Il n'y a pas d'hésitation possible à avoir; en voici la preuve :

Un nommé M. Schrader, sujet anglais, demeurant au Havre, a été arrêté ces jours derniers à Paris où il était de passage. Voici ce qu'a dit sa femme pour couper court à toutes les insinuations :

« M. Schrader, en homme prudent, avait partagé son argent et le mien entre une banque française, une banque anglaise et une banque suisse. Dans cette dernière, la Bankverein, de Bâle, il avait un compte de 5.000 francs en couronnes qu'il eut un récemment la fâcheuse idée de faire transférer en rente hongroise.

« Pourquoi, écrit-il dans la lettre que voici, ai-je cédé aux sollicitations de la Bankverein et pourquoi celle-ci a-t-elle procédé à cet achat à Vienne, au lieu de Londres, comme je l'avais demandé ?... Voilà tout ce dont mon mari est coupable. Il paraît, en effet, qu'une loi d'avril 1915 assimile de telles opérations de Bourse à un commerce avec l'ennemi. Pour son malheur, M. Schrader ignorait la loi. Ne pensez-vous pas que la vraie coupable est la banque suisse qui lui a conseillé cette affaire et qui l'a exécutée à Vienne, en pleine connaissance de cause, sans doute ? ».

Telles furent les déclarations de Mme Schrader.

Qu'attend-on à Tunis pour mettre la main au collet du bocheophile suisse ?

Au P.-L.-M.

Billets d'aller et retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes valables 33 jours, délivrés du 15 octobre au 15 mai, dans toutes les gares, aux familles d'au moins trois personnes, pour : Cassis, La Ciotat, Saint-Cyr-sur-mer-La-Codière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne-Tamaris-sur-mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre St-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement. Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Billets d'aller et retour collectifs de 2^e et de 3^e classes, valables jusqu'au 15 mai 1916, délivrés du 1^{er} octobre au 15 novembre, aux familles d'au moins trois personnes, par les gares Paris-Lyon-Méditerranée pour Cassis et toutes gares P.-L.-M. situées au-delà vers Menton.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la troisième bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Un Ministère chasse l'autre...

même en temps de guerre. Et chose incroyable, le public aujourd'hui ne s'en émeut pas comme il y a un mois quand on parlait de crise ministérielle possible.

C'est que le public a de plus en plus confiance en son armée et au grand chef qui la commande. Il sait que la victoire ne dépend pas de tel ou tel ministre qui préside aux destinées de la France, mais bien de l'endurance de nos héroïques soldats et de la solidarité de nos canons.

Cependant, la composition du ministère a sa valeur aussi, car les rouages de l'arrière ont besoin d'hommes énergiques, vigiliants et travailleurs.

Les hommes au pouvoir avec M. Viviani n'étaient-ils donc pas ? Est-ce que M. Millerand, depuis un an, n'a pas fait montre de grandes qualités et inspiré confiance ? Alors pourquoi son départ ?

Il n'y a pas d'autre grief contre lui, croyons-nous, que de ne pas toujours renseigner très exactement le public sur les opérations militaires, qu'elles soient favorables ou non. Il aurait dû avoir un peu plus confiance et ne pas surexciter inutilement les nerfs de toute une nation en annonçant l'emploi par l'ennemi de gaz asphyxiants, lacrymogènes ou autres, sans faire savoir qu'on leur rendrait la monnaie de leur pièce.

Le pays ne comprend ni n'admet que l'ennemi se serve de moyens que nous reprovons certainement mais que nous devons employer aussi pour ne pas être des poires ou des dupes.

L'énerverment qui résulte du manque de renseignements certains sur nos moyens de combattre, cause dans le peuple un état de dépression qu'il est facile de dissiper en disant : « à

gaz asphyxiants, gaz asphyxiants et demi...

Puisque nous parlons de communiqué, nous serions bien aise de savoir par le canal de qui ils arrivent en Tunisie et pourquoi le service ne nous en est pas fait comme aux autres journaux ?

Est-ce que les seuls quotidiens en auraient le monopole ? Singulier pays tout de même que le nôtre, où tout est exploitable, même les communiqués de guerre.

LA HERNIE

Tous nos lecteurs connaissent la réputation universelle acquise par M. CLAVERIE, le renommé spécialiste de Paris.

Des milliers de personnes habitant notre contrée ont été soulagées et guéries grâce à l'intervention bienfaisante de cet éminent praticien dont l'incomparable méthode est sans rivale au monde.

Aussi c'est toujours avec le même plaisir que nous pouvons annoncer son arrivée dans notre région à tous ceux qui attendent avec impatience sa venue, assurés qu'ils sont de trouver, grâce à l'application de ses merveilleux appareils brevetés, imperméables et sans ressorts, et aux conseils de sa haute expérience professionnelle, un soulagement immédiat à leurs souffrances.

Que tous ceux de nos lecteurs et de nos lectrices atteints de *Hernies, Descentes, Efforts, Déplacement des organes*, ne manquent donc pas de se rendre auprès de M. CLAVERIE qui recevra de 9 à 4 h., à :

Béja, Vendredi 12 Novembre, *Grand Hôtel* ;

Bizerte, Samedi 13 Novembre, *Grand Hôtel* ;

TUNIS, Dimanche 14, Lundi 15, Mardi 16 et Mercredi 17, *Grand Hôtel de Paris*.

« Traitée de la Hernie, des Varices et des Affections abdominales », conseils et renseignements gratuits et discrètement : **A. CLAVERIE**, 234, faubourg St-Martin, à Paris.

Les Maisons Boches et les autres

Alors que le maire de Lyon a interdit toute publicité murale ou sur les tramways à la Société Suchard de Loerrach (Allemagne), celui de Marseille n'a pas cru devoir suivre le bon exemple de son collègue lyonnais, aussi dans cette ville la réclame de cette ville s'étale partout : tramways, murs, kiosques, colonnes, c'est un déluge.

A Paris, tous les kiosques sont remplis des réclames de la Maggi et de ses bouillons Kub, c'est réellement scandaleux quand on sait qu'au début des hostilités, l'autorité militaire de la 14^e région donna l'ordre d'enlever vivement les poteaux-réclame de cette société d'espionnage qui avaient été placés un peu partout, dans toute la France, pour guider l'ennemi. L'auteur de ces lignes, préposé à la garde d'une voie ferrée, a vu, comme tous ses camarades, l'ordre en question dont le nécessaire fut fait sans retard. Que signifie alors cette tolérance ?

Nous demandons à nos confrères de ne pas se borner de faire connaître les maisons boches, mais de revenir souvent à la charge et même de créer une rubrique des firmes ennemies les plus répandues afin que le public ne perde pas un instant le souvenir des maisons boches dont il faut, dès à présent, boycotter sans merci les produits malgré les tentatives faites pour induire en erreur le public.

A force de signaler les maisons boches et leurs produits, les commerçants assez dénués de patriotisme pour vouloir commercer avec les bandits d'outre-Rhin à faux-nez suisse, y regarderont à deux fois, surtout si le public refuse impitoyablement les marchandises tudesques.

Nous ne saurions trop approuver l'arrêté ci-dessous récemment pris par le maire d'Alger et dont tous les chefs de nos municipalités devraient bien s'inspirer :

« Art. 1^{er}. — Toute publicité en faveur de maisons de commerce de nationalité ennemie, par annonces, affiches, placards apposés sur la voie publique ou dans des

lieux publics, ou par une exposition de marchandises marquées, pouvant être en vue du dehors, est interdite sur le territoire de la commune d'Alger ».

Le Bulletin de la Ligue Antiallemande de France qui reproduit cet arrêté, le propose en exemple à toutes les Municipalités :

Maisons boches ou embochées

Suchard, à Loerrach (grand-duché de Bade) et Neuchâtel.

Quand un convoi de nos glorieux blessés revinrent de captivité, ils furent copieusement houspillés par le personnel de l'usine Suchard à Loerrach.

Tel patron, tels serviteurs. On sait que Karl Rüss, le chef de la maison, est un Prussien pur sang, conseiller du commerce extérieur, titre qui ne s'octroie qu'à des boches bon teint.

Nestlé, lait condensé et autres produits lactés.

Cette firme est-elle allemande, française ou suisse ?

Elle n'a pu réfuter victorieusement l'accusation d'être devenue une firme embochée.

Voici ce qu'elle faisait publier le 23 octobre 1914, il y a juste un an, en pleine guerre, dans le "Journal des Hautes de l'Allemagne Méridionale", paraissant à Francfort-sur-Mein. Savoiez-la :

LE LAIT CONCENTRÉ marque LA LAITIÈRE EST UN PRODUIT ALLEMAND

AVIS IMPORTANT

« Il a été prétendu, ces jours derniers, dans un certain nombre de journaux, que la maison ci-dessous est une société anglaise. La raison sociale en langue anglaise, il est vrai, peut produire l'impression qu'il s'agit d'une société anglaise. Un certain nombre de nos amis peut avoir cru dans cette opinion par des déclarations inexactes, voulues ou erronées de représentants de notre concurrence et c'est pourquoi nous jugeons opportun de donner les explications suivantes à notre honorable clientèle :

« Notre raison sociale a été choisie, il y a près de cinquante ans, à cause de notre exportation, dans la forme et la langue anglaise, vu que le lait concentré ne trouvait alors des débouchés que dans les pays de langue anglaise. La Anglo-Swiss Condensed Milk Co, aujourd'hui dénommée Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Co, est en effet une société constituée avec des capitaux suisses, selon la loi suisse,

avec établissement en Allemagne (Bavière), où nous concentrons depuis des années du lait des Alpes allemand, de meilleure qualité, ou nous employons des matières premières allemandes, comme le charbon, le sucre, le bois, etc., et nous payons des salaires à des ouvriers allemands. Notre société est d'une importance appréciable pour l'agriculture, l'industrie et le commerce allemands, également dans le sens que nous sommes des acheteurs importants de produits allemands destinés à nos nombreuses fabrications suisses. Le montant de ces achats dépasse considérablement celui de nos ventes de lait concentré en Allemagne.

« En raison de ces faits, nous comptons sur la sympathie de notre estimée clientèle allemande, qui a appris à connaître, notre lait concentré marque La Laitière comme étant de qualité incomparable.

Cham (Suisse) et Lindau (Bavière), le 9 septembre 1914.

Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Co.

Jusqu'à présent, on attend encore l'explication de cette platitude et l'on se demande pourquoi les pouvoirs publics n'ont pas encore sévi. Quelles protections couvrent encore cette firme boche ou embochée ?

Fabrique des conserves de Lenzbourg, confitures et conserves. Maison allemande qui ne cache pas sa nationalité.

J. Deshusses, confiseur, à Versoix (Suisse), — sous les verrous, inculpé d'espionnage au profit de l'Allemagne.

J.-W. Faber, crayons, encre, etc.

Pneus Continental, et machines à écrire.

Mercédès, automobiles.

Miele, bijouterie-argenterie.

Lampes Osram, Sirius.

Lumières Lux.

Compteurs électriques Aron.

Le Kaol, pour nettoyer les métaux.

Le Ruberoïd, pour toitures.

Produits Bayer, pharmacie, comprimés d'aspirine et autres.

La "Typograph", machine à composer.

Le bec Auer, d'origine autrichienne. Il paraît qu'une société française aurait acquis le brevet pour la France et ses colonies.

Adler, machines à écrire.

Filteres Berkefeld (Compagnie Française des).

(à compléter).

L'Algérie pendant la guerre
M. Sabatier, le sympathique président des Délégations financières d'Algérie, en ce moment en France, a fait une tournée de conférences dans le but d'aborder à ses auditeurs à mieux connaître notre belle voisine.

M. Sabatier a pris la parole à Lyon, Ronen, Le Mans, Bordeaux, Toulouse, Marseille, etc., sous le patronage des autorités administratives, scientifiques et commerciales de ces villes.
Voilà une excellente initiative.

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'électricité, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

MAISONS RECOMMANDÉES

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. — Téléph. 450.
Pavillon Beau-Séjour. — CARTHAGE-Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.
Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

Lait Condensé Suisse
"LA SEMEUSE"
BERNA MILK & Co — THOUNE
Fournisseurs de l'Armée Française, des Services de la Santé et du Ravitaillement.
Supériorité et Fraîcheur garanties
Se recommande à toutes les personnes soucieuses de leur santé.
L'essayer, c'est l'adopter
Demandez LA SEMEUSE dans toutes les Epicerias

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS

Restaurant des Deux-Mondes
9, avenue de Carthage — Tunis
Spécialité pour le repas à la carte. — Pension. — Repas à prix fixe.
DEMANDEZ PARTOUT
Nouveaux Parfums de la COTE d'AZUR
Parfumerie F. Brun & Barbier
E. Barbier, successeur
CANNES - GRASSE
Seul Concessionnaire p^r toute la Tunisie :
Sion Guez
69, rue de la Kasbah (Cité Samama), TUNIS
Imprimerie Spéciale de la "Petite Tunisie Socialiste"
Le gérant : J. Giannitrapani.

Chaux Hydraulique & Ciment
PAUL POTIN
Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hamman-Lit)

RESTAURANT DU JAPON
G. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires
7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde.
Dépôts à vue : 2 o/o
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois.

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAK
Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

CAMPAGNE OLÉICOLE
MOTEURS A PÉTROE HORNSBY
de 5 à 15 HP
MATÉRIEL D'HUILERIE disponibles à la
Maison R. WALLUT & Cie
99, rue de Portugal — TUNIS

La publicité de la PETITE TUNISIE est très efficace, la meilleure et la plus productive, car notre journal est très répandu dans l'Afrique du Nord

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie
Société Anonyme - Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital: 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAK
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

SYPHILIS
GUERISON DÉFINITIVE
SÉRIEUSE
sans rechutes possible
par les COMPRIMÉS de GIBERT
60% absorbable sans effort
Découverte récente et sensationnelle destinée à révolutionner le mode médical thérapeutique moderne. Traitement facile et discret même en voyage.
La boîte de 10 comprimés 6 fr. 25 franco contre mandat.
(Nous n'opérons pas contre remboursement)
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne-Marseille

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompensés à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

Cie DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache Paquebots-poste Français
AGENCE DE TUNIS
(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAK hebdomadaire)
Marseille. — Départ mercredi à 12 heures.
Tunis. — Arr. Vendredi à 3 h. 15 — Dép. vend. à 19 h.
Sousse. — Arr. Samedi à 7 h. 30. — Dép. Samedi à 13 h.
Sfax. — Arrivée dimanche à 4 h. — Dép. dimanche à 13 h.
Tunis. — Arrivée lundi à 12 h. — Départ lundi à 14 h.
Marseille. — Arrivée mercredi à 5 h. 15.
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis, pour Sfax, Djerba, Zarzis et Les Bibans et retour par les mêmes escales (sauf modification).
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville
F. BERNET
TUNIS — Rue de Russie. — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

DANS LE MONDE ENTIER
Les Agriculteurs, les Industriels,
les Marines de guerre et Marchande,
les Automobilistes, les Aviateurs, etc.
graisent leurs machines avec les Huiles Minérales
Américaines

VACUUM MOBIL OIL
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

L'Aermotor
Moulin à Vent en acier galvanisé
ETS plus hautes récompenses aux Expositions
Pour tous renseignements s'adresser chez
M. P. LECLERCQ & Cie
Avenue de Carthage — TUNIS

TUNISIA-PALACE
TUNIS
Hôtel de premier ordre
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
150 CHAMBRES & SALONS
LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAIN — JARDIN D'HIVER
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE